

dernière année un certain succès a été remporté dans ce domaine. On a découvert certaines substances chimiques qui semblent prometteuses à cet égard et le travail d'expérimentation se poursuit des deux côtés de la frontière internationale. Si ce procédé, qui consiste à empoisonner les larves, réussit pleinement, il peut se révéler la meilleure façon d'exterminer la lamproie.

M. Sprules qui, sauf erreur, n'a pas encore été présenté au Comité, pourra vous en dire plus long à ce propos. Je vous le présente donc.

Les renseignements qu'on a demandés sont maintenant prêts. Je n'ai rien à ajouter.

M. MURPHY: Monsieur le président, aujourd'hui même j'ai reçu des communications de la *Dow Chemical Company of Canada*. L'une a trait au *Dowlap*, ce poison dont le ministre vient de parler. Les autres émanent du service de chasse et de pêche du département de l'Intérieur des États-Unis. L'article que voici est, à mon sens, des plus intéressants. Je demanderais au secrétaire de bien vouloir distribuer ces quelques feuillets. Avez-vous les renseignements demandés, monsieur Clark?

M. CLARK: Oui, je puis fournir ces renseignements, monsieur le président. Au cours de 1958-1959, la présente année financière, il y aura en tout et partout 69 barrières électriques qui fonctionneront dans le lac Supérieur: 22 au Canada et 47 aux États-Unis. Le nombre des tributaires du lac Supérieur qui sont infestés de lamproies est de 104 environ.

M. MURPHY: Combien y en a-t-il dans la région du lac Huron en comptant la baie Georgienne?

M. CLARK: Quelque 117.

M. MURPHY: Combien de ces cours d'eau sont munis de barrières?

M. CLARK: Nous n'avons encore installé aucune barrière sur le pourtour du lac Huron, pour la raison que j'ai donnée, à savoir que la commission fait porter le gros de son travail sur le lac Supérieur où il reste encore de la truite.

M. MURPHY: Merci de ces excellentes précisions, monsieur Clark. Je pense que le Comité aimerait savoir pourquoi le travail ne se poursuit pas simultanément dans les deux lacs. Serait-ce que les crédits font défaut?

M. CLARK: Monsieur le président, c'est en partie à cause du manque d'argent, mais c'est d'abord et avant tout parce que les recherches ont révélé qu'il est préférable de déployer le plus d'efforts là où il reste des réserves connues de truite grise. Une fois le lac Supérieur nettoyé, et ses réserves protégées, nous pourrions nous occuper des autres lacs, du lac Huron, par exemple, où il ne reste à peu près plus de truite. Grâce aux barrières électriques et au poison dont le ministre a parlé, nous pourrions faire la guerre à la lamproie et l'éliminer puis repeupler ces lacs en nous servant des truites du lac Supérieur.

M. MURPHY: Vous avez déjà, vous ou M. Sprules, déposé le chiffre estimatif des pertes subies tous les ans par l'industrie de la pêche... je ne parle pas de la pêche sportive à l'intérieur des terres mais de la pêche commerciale... Ces pertes sont de l'ordre de 5 millions de dollars par année.

M. CLARK: Il s'agissait, dans le temps, de la valeur que représentait la pêche à la truite grise pour les pêcheurs canadiens.

M. MURPHY: Ces pertes sont-elles plus élevées maintenant, vu que le lac Supérieur est encore plus touché?

M. CLARK: C'est là une question à laquelle il est très difficile de répondre, monsieur le président, car d'autres espèces subsistent encore en très grandes quantités dans les lacs. Il est vrai que les pêcheurs ne prennent pas les poissons de plus grande valeur (en l'occurrence la truite) puisqu'il n'en reste pas dans les lacs. Mais ils prennent d'autres espèces et, en réalité, la production des espèces autres que la truite et le poisson blanc va en augmentant.